

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **Pierre Paquet**, directeur Contrôle des mouvements d'énergie, pour la division Hydro-Québec TransÉnergie, au 2, Complexe Desjardins, 19e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Les réponses du Transporteur contenues aux pièces HQD-2 Documents 1 à 5 du présent dossier (R-3799-2012) ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits relatifs aux réponses du Transporteur ;
3. Tous les faits relatifs au Transporteur allégués à ces réponses sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 20 juin 2012



Pierre Paquet

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 20 juin 2012

L. Gauthier, AVOCATE